Château-d'Oex, le 23 octobre 2020

Rapport de la commission du conseil communal de Château-d'Oex concernant le préavis n°15/2020 demande de crédit au renforcement des animations touristiques 4 saisons - Aménagements au Jardin d'Oex Neiges, terrain en Glacière

Ladite commission composée de Monsieur Michel Berdoz 1er membre, Madame Anastasia Andrey Messieurs Eric Guknecht, Fred-Paulin Gétaz rapporteur, Monsieur Carlos Almeida était excusé mais non remplacé, s'est réunie le jeudi 08 octobre 2020 à 20h30 dans la salle du conseil communal COVID-19 obligeant.

Les délégués municipaux présents sont : Monsieur le Syndic Eric Grandjean et Monsieur le Municipal Christian Daenzer.

Le Président Monsieur Michel Berdoz ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à la délégation municipale et aux membres de la commission chargée d'étudier le préavis 15/2020

En préambule, la délégation municipale retrace la démarche historique du jardin d'Oex Neiges avec pour la dernière saison 2019-2020 un enneigement artificiel très difficile au vu des températures élevées.

L'objectif de la demande de crédit est de renforcer l'attractivité du site avec de nouvelles activités possible aussi sans neige avec comme attraction phare le Dry-slope ouvert à tous utilisateurs. Certaines activités seront possibles aussi en intérieur comme par exemple dans le bâtiment de la Landi ou autre.

La volonté est aussi d'acquérir des structures mobiles dans le but de diverses utilisations au courant de l'année pour des différentes manifestations comme par exemple durant le festival au Pays des enfants et activités touristiques dans la volonté de renforcer l'activité 4 saisons.

Ces engins sont démontables en tout temps afin de rendre libre les espaces utilisés ainsi que pour leurs stockages. La commission est sensible à un bon entretien de l'ensemble des éléments nouveaux et anciens.

Actuellement, le site du Jardin est géré de la manière suivante : la responsabilité technique est déléguée par la commune à Monsieur Michel Bertholet, Monsieur Nicolas Henchoz gérant de la buvette et Monsieur Corentin Henchoz directeur de l'école suisse de ski.

Le tarif de 5.00 Frs par utilisateur continuera d'être perçu. Il n'est pas prévu une offre particulière incluant le Jardin d'Oex Neiges dans un forfait.

Financement :

La délégation municipale communique avec plaisir un soutien acquis de PERET (Pays-d'Enhaut région Tourisme et Economie) de 30'000.00 Frs via le fonds FET (fonds d'équipement touristique), la délégation se montre optimiste pour l'obtention d'une éventuelle subvention à fonds perdu de 37% via le EMPD 4 du canton (Exposé des motifs et projet de décret de décembre 2019 accordant un crédit cadre de 13'693'530.00 Frs sur les alpes vaudoises dont 96'570.00 Frs pour la phase deux du Jardin d'Oex Neiges à Château-d'Oex). En résumé, il est acquis une aide à fonds perdu de 30'000.00 Frs soit un investissement actuel de **36'000.00 Frs** avec un espoir de soutien cantonal de 24'420.00 Frs (37% selon le EMPD 4) qui pourrait ramener à un investissement net de l'ordre de 11'580.00 Frs dans les meilleures conditions.

La commission relève la volonté active de la municipalité de rechercher des moyens financiers externes. Le Président libère la délégation municipale en les remerciant de leur présence et explications.

La commission échange divers points de vue et conclusion, il ressort les éléments principaux suivants : l'ensemble des membres restent sur leur faim. La commission aurait vivement souhaité se prononcer sur un projet 4 saisons avec une envergure touristique conséquente et innovante. Ne serait-il pas judicieux de se donner les moyens de ces ambitions avec une réelle stratégie d'investissement et développement diversifiée ? elle a le sentiment de coller un plâtre sur une jambe de bois.

Néanmoins, elle relève avec satisfaction le dynamisme d'une nouvelle et jeune équipe sur le site avec la volonté de valoriser au mieux ce Jardin d'Oex Neiges et animations. Les membres présents dans leur ensemble souhaitent soutenir cette nouvelle équipe et les remercie d'avance pour leur investissement personnel pour la collectivité.

La commission, à l'unanimité de ses membres présents, propose au conseil communal l'acceptation du préavis 15/2020 tel que présenté.

Le rapporteur

Fred-Paulin Gétaz